

L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES N'EST PAS ACCOMPLIE !

Je suis souvent choquée de la façon dont beaucoup de personnes avec qui je parle semblent considérer la question de l'égalité hommes-femmes comme entièrement résolue : «c'est bon, vous avez le droit de vote, vous pouvez faire des études, que voulez-vous de plus ?» (ou : «nous avons le droit de vote, nous pouvons faire des études, que demander de plus ?»). Or, j'ai été surprise, en relisant Virginia Woolf et Simone de Beauvoir, du fait que nombreux de leurs discours sont extrêmement contemporains, même si écrits dans les années 1930 et 1940, notamment lorsqu'ils touchent à tout l'aspect psychologique de l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Certes, ne nions pas que beaucoup de faits juridiques ont changé depuis les années 1930 concernant le «sort» de la femme. Elle obtient le droit de vote en 1944 en France, et en bénéficiait déjà au Royaume-Uni depuis 1918.

En grandes lignes, l'Angleterre a traversé une deuxième moitié de 20^{ème} siècle marquée par des progrès. En 1947, l'Université de Cambridge ouvre ses portes aux femmes, et les écoles de médecine anglaises deviennent mixtes. En 1970, l'«Equal Pay Act» garantit l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes pour le même métier. Le «Employment Protection Act» rend illégal en 1975 le fait de ne pas employer quelqu'un en raison de sa grossesse et établit le congé de maternité. Enfin, en 1976, la police obtient plus de pouvoir pour condamner les violences contre les femmes battues.

En ce qui concerne la France, de nombreuses avancées ont également été effectuées. A partir de 1965, les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari. La loi de 1967, appliquée en 1971, autorise la contraception. En 1972, une loi, similaire à l'« Equal Pay Act » anglais, pose le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. Pendant l'année 1975, sont autorisés l'interruption volontaire de grossesse (loi «Veil») et le divorce par consentement mutuel. La Cour de cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux en 1990. En 2006 est instaurée une obligation de parité entre hommes et femmes dans les exécutifs des communes de 3 500 habitants et plus ainsi que dans les exécutifs régionaux. Dans les années 2000, sont promulguées diverses lois relatives aux violences faites aux femmes.

Cependant, les mentalités évoluent très lentement, et nous avons tendance à l'oublier. Certaines perceptions que nous avons sont le résultat de préjugés inconscients, dus à l'histoire de notre société, tellement ancrée dans nos esprits que certains archaïsmes semblent la «bonne» norme. Par exemple, combien de personnes -les femmes les premières- ne considèrent-elles pas aujourd'hui qu'il est normal que la femme plutôt que l'homme sacrifie sa carrière professionnelle lorsqu'un couple en vient à fonder une famille ? Oui, cela semble encore une évidence, même chez de nombreux esprits évolués, et notamment chez les femmes, car un homme aura plus de difficultés à assumer haut et fort cette idée, ayant peur d'être qualifié de sexiste ou macho. Vous me direz : «Mais si les femmes font ce choix elles-mêmes, qu'elles n'ont pas envie de développer une carrière, à quoi bon les y inciter ?», et partent ici de nombreux débats. Le problème le plus difficile à identifier réside justement ici : si elles pensent ne pas vouloir s'émanciper «plus que ça», c'est parce qu'est ancré profondément en elles le schéma historique des rôles donnés à chaque sexe. Cette répartition agit sur elles d'une manière tellement inconsciente qu'elles sont convaincues que le rôle qu'elles jouent est un choix.

C'est cet aspect-là qui est le plus difficile à expliquer, à exprimer, et à faire comprendre. Les femmes, hormis les quelques différences induites par les différences physiologiques, sont identiques aux hommes. Certains hommes sont plus ambitieux que d'autres ; c'est la même chose pour les femmes. Cependant, elles ont tendance à moins assumer leur ambition, à moins se mettre en avant, car perçoivent –consciemment ou non- le rôle qui leur est assigné dans la société.

Cet effort de réflexion n'est pas facile à mener ; il nous impose de bouleverser toutes les représentations ancrées dans notre histoire, dans les médias et dans les esprits de la majorité des personnes.

Il ne s'agit ici d'accuser personne ; ce façonnement des mentalités est le résultat d'un long processus ayant lieu depuis des siècles –voire des millénaires !- et traînant avec lui des représentations ayant établi durablement un rôle alloué aux femmes, dans la dépendance des hommes. Il s'agit cependant de tenter de faire prendre conscience de cet aspect, afin de permettre une évolution lente mais nécessaire des mentalités.

Esther Gagneux, novembre 2014.